

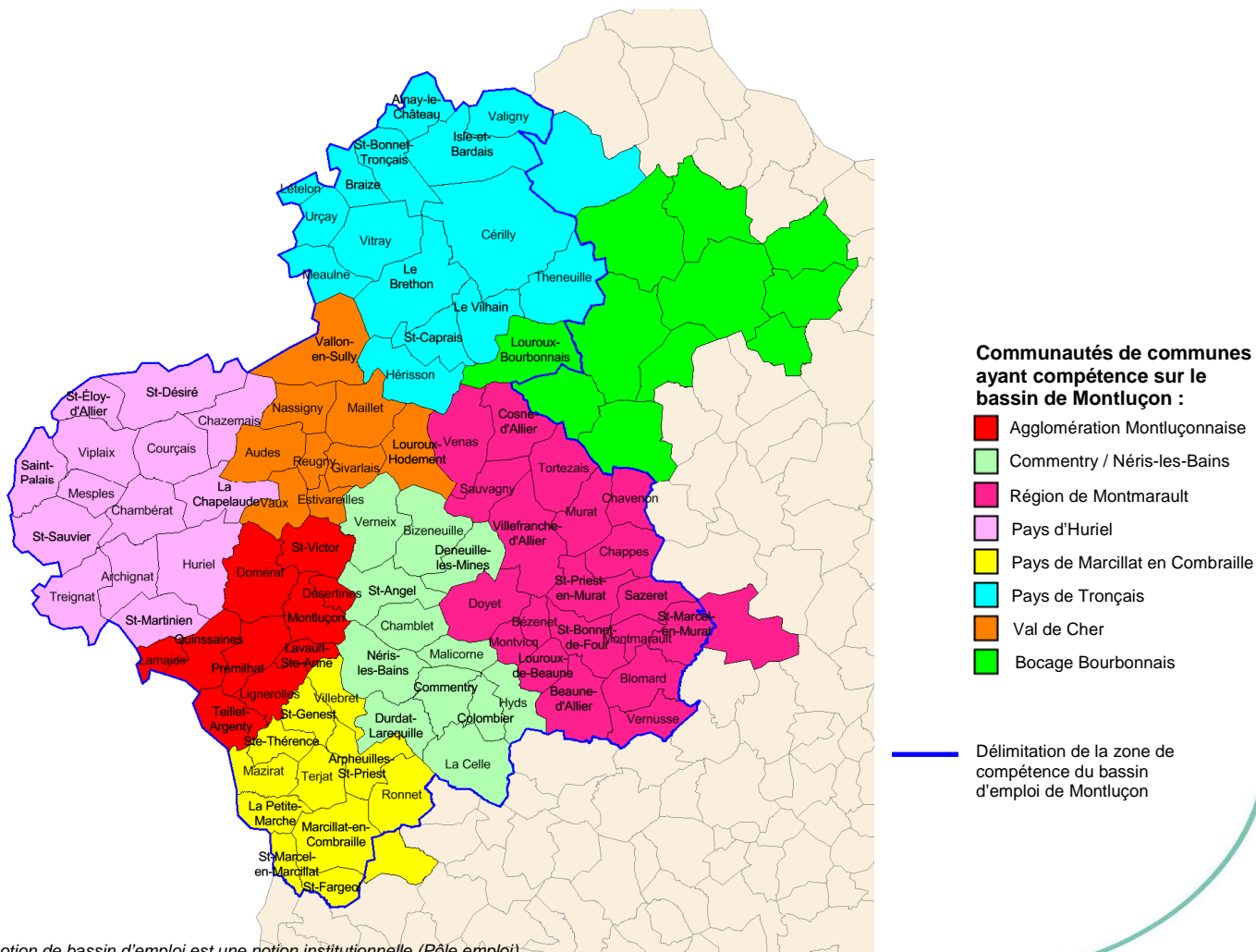
Repères & Analyses

Le bassin d'emploi de Montluçon



Situé au nord ouest de la région Auvergne, le bassin de Montluçon se caractérise par la présence des principaux axes autoroutiers desservant le Massif Central ; cette singularité lui conférant une position géostratégique déterminante. Le territoire peut compter sur un savoir faire industriel dans les domaines de l'électromécanique et de la métallurgie pour lutter contre une désindustrialisation croissante. Il doit cependant faire face à un important taux de chômage et à une population présentant des difficultés sociales.

Les communes du bassin d'emploi de Montluçon



Les chiffres-clés du bassin d'emploi de Montluçon

(sources : Pôle emploi / INSEE)

- 111 720 habitants (8 % de la population totale auvergnate, 4^{ème} bassin auvergnat sur 14)
- 92 communes (7 % des communes de la région)
- Superficie de 2 117 km² (8 % de la superficie régionale)
- Densité de 53 hab/km² (contre 52 hab / km² en Auvergne)
- 25 660 salariés à fin décembre 2011 (8 % de l'emploi salarié non agricole auvergnat)
- 8 890 demandeurs d'emploi (catégories ABC) (9 % des demandeurs d'emploi auvergnats)
- Taux de chômage de 12,5 % (contre 9,4 % en Auvergne)

Téléchargez la version électronique de ce document depuis votre smartphone :

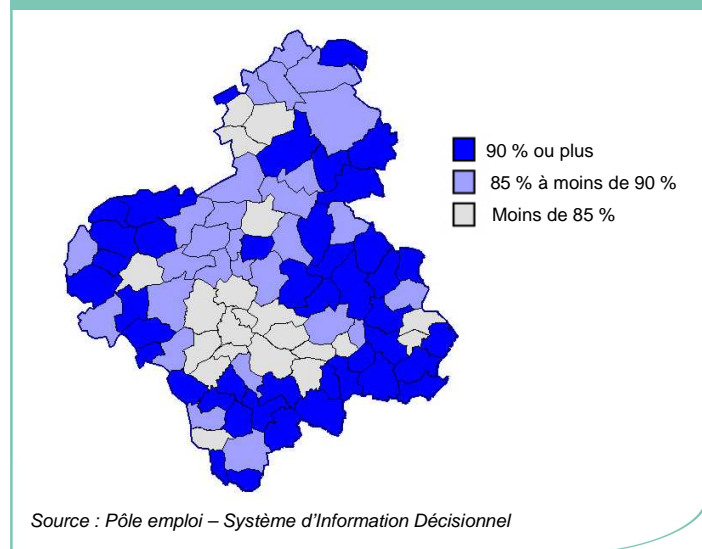


Un territoire contrasté entre agglomération montluçonnaise et territoire rural

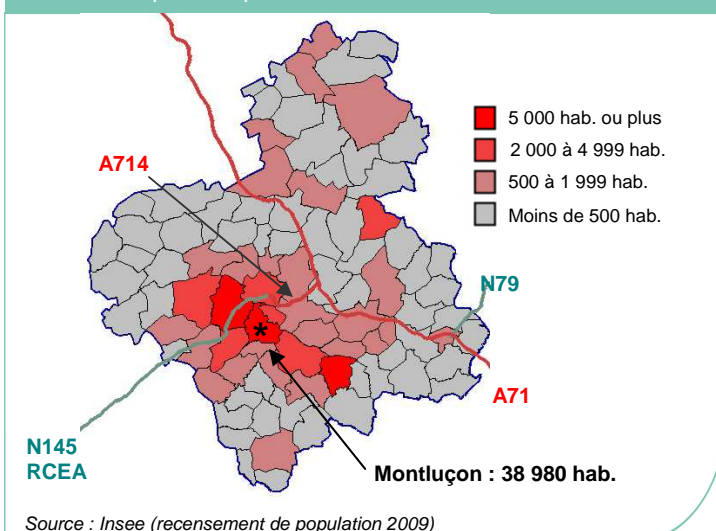
Peuplé de 111 720 habitants (8 % de la population régionale) et regroupant 92 communes (7 % de l'ensemble des communes auvergnates), le bassin d'emploi de Montluçon présente une densité de population équivalente à celle de la région (53 hab. par km²). La population se concentre essentiellement dans l'agglomération Montluçonnaise et la communauté de communes de Commentry / Nérès les Bains (cf. carte 1 ci-contre). Ces territoires bénéficient notamment d'un réseau routier stratégique grâce à l'autoroute A71 reliant l'Europe du Nord à l'Europe du Sud et de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) qui constitue l'une des grandes liaisons transversales Est-Ouest reliant l'Europe Centrale à la façade atlantique.

Entre 1999 et 2009, la population du bassin a augmenté de + 1,4 % (contre + 3,0 % en Auvergne), en raison d'un solde migratoire positif (plus d'arrivées sur le bassin que de départs). Les arrivées concernent uniquement les territoires en périphérie de l'agglomération montluçonnaise : « Val de Cher », « Pays d'Huriel » et « Pays de Marcillat en Combraille ». A l'inverse, la population a diminué sur le « Pays de Tronçais » au nord du bassin et dans la « Région de Montmarault » en raison d'un solde naturel négatif (plus de décès que de naissances). L'agglomération Montluçonnaise se caractérise elle aussi par une baisse de la population, en partie due à un solde migratoire négatif.

Carte 2 : Poids des entreprises de moins de 10 salariés (TPE) par commune



Carte 1 : Population par commune



Le bassin de Montluçon se scinde en deux zones d'intervention économique contrastées. D'un côté, l'agglomération Montluçonnaise et le territoire de Commentry recensent trois zones urbaines sensibles (ZUS) situées sur la commune de Montluçon et deux communes en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) à Montluçon et Commentry. La quasi-totalité du reste du territoire se situe quant à elle en zone de revitalisation rurale (ZRR).

Cependant, le nord du bassin (Pays de Tronçais), l'agglomération Montluçonnaise et le territoire de Commentry / Nérès les Bains se rejoignent sur le thème de la précarité sociale : ces trois territoires se distinguent par d'importantes proportions de bénéficiaires de minima sociaux, de familles monoparentales et de jeunes peu diplômés.

Près d'un emploi salarié sur deux se concentre dans l'industrie ou le commerce

Environ 26 000 salariés sont employés dans le bassin de Montluçon par 2 500 établissements. Parmi ces derniers, 83 % recensent moins de 10 salariés. Certains territoires comme le Pays de Marcillat en Combrailles ou le Pays d'Huriel recensent jusqu'à 90 % de très petites entreprises. (cf. carte 2 ci-contre). L'une des principales activités du bassin est le commerce. Elle regroupe 18 % des effectifs salariés du territoire (17 % en Auvergne). Cette activité est particulièrement présente au sud ouest du bassin (agglomération Montluçonnaise et Pays d'Huriel). A l'inverse, elle est peu représentée dans le Pays de Marcillat en Combrailles. Le bassin de Montluçon présente aussi un savoir faire industriel de tradition dans le secteur de la métallurgie (7 % des effectifs du bassin) et de la filière électromécanique (6 % des effectifs) grâce notamment à l'implantation de grands groupes sur son territoire. Plus globalement l'industrie regroupe 29 % des salariés du bassin (26 % en Auvergne), et jusqu'à 49 % des salariés de la région de Montmarault.

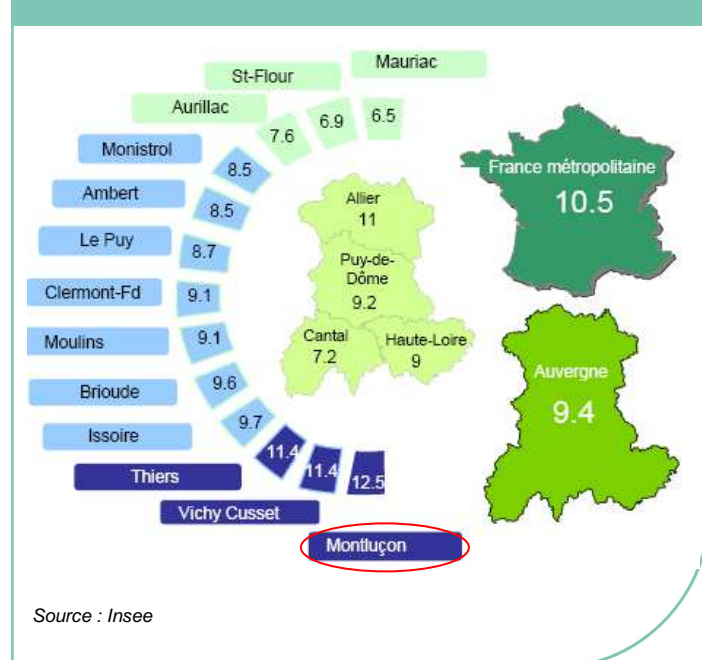
L'emploi dans le bassin de Montluçon se caractérise par une faible représentation de l'emploi intérimaire (2 % des salariés du bassin). Les intérimaires exercent leur mission essentiellement dans le secteur industriel et se concentrent ainsi principalement dans l'agglomération Montluçonnaise, sur le territoire de Commentry / Nérès-les-Bains et Montmarault.

Le taux de chômage le plus élevé de la région

Entre 2007 et 2011, le nombre de salariés sur le bassin a diminué plus fortement qu'au niveau régional (- 7 %, contre - 3 % en Auvergne). Les territoires les plus touchés sont le Val de Cher, le Pays de Marcillat en Combraille et Commentry / Nérès les Bains. Le bassin pâtit des effets de la désindustrialisation. Les effectifs industriels ont ainsi diminué de 12 % en cinq ans sur cette zone. Dans le même temps, les effectifs ont diminué de 9 % dans la construction et de 4 % dans le tertiaire. Le taux de création d'entreprises du bassin (part d'établissements créés parmi l'ensemble des établissements du territoire) est proche de la moyenne régionale en 2012. Il est le plus élevé dans l'agglomération Montluçonnaise, territoire au plus grand dynamisme économique, et est le plus faible en Pays d'Huriel.

Au troisième trimestre 2013, le taux de chômage du bassin de Montluçon est le plus élevé de la région. Il atteint 12,5 % de la population active (cf. graphique ci-contre). Sur un an, ce taux a augmenté de 0,6 point, alors que la hausse du taux de chômage en Auvergne a été de + 0,4 point sur cette période.

Taux de chômage au 3^{ème} trimestre 2013, par zone d'emploi



Des demandeurs d'emploi fragilisés par un faible niveau de formation, une ancienneté d'inscription élevée et peu d'activité réduite

A fin décembre 2013, le bassin de Montluçon compte environ 5 940 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, c'est-à-dire n'ayant exercé aucune activité au cours du mois (cf. définitions en page 4). En intégrant ceux ayant exercé une activité réduite au cours du mois (catégories B et C), le nombre de demandeurs d'emploi atteint 8 890 inscrits en catégories A, B ou C.

Ainsi, la proportion des demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B ou C) s'élève à 33 %, contre 37% en Auvergne. Ce constat prouve le faible recours à l'intérim dans le bassin de Montluçon.

En 2013, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de + 5,6 % dans le bassin (contre + 5,1 % en Auvergne). A noter que le nombre de jeunes demandeurs d'emploi (moins de 25 ans) diminue sur cette période (- 0,5 %).

Parmi les 8 890 demandeurs d'emploi, 26 % sont âgés de 50 ans ou plus. Cette proportion est supérieure de 3 points à la proportion régionale. Les seniors se heurtent à un marché du travail peu favorable : 64 % d'entre eux ont une ancienneté d'inscription d'un an ou plus dans le bassin, contre 48 % en moyenne pour les demandeurs d'emploi du territoire. Cette représentation importante des seniors induit une proportion plus élevée de chômeurs de longue durée sur le bassin.

Un demandeur d'emploi sur quatre a un droit ouvert au RSA (contre 20 % en Auvergne). Parmi ceux-ci, un sur sept bénéficie du RSA socle c'est-à-dire qu'ils ne perçoivent aucun revenu d'activité. Ce constat traduit la précarité de vie d'une partie de la population du bassin de Montluçon.

De même, dans le bassin de Montluçon, 67 % des demandeurs d'emploi ont un niveau de formation inférieur au baccalauréat (59 % en Auvergne). Dans un contexte économique délicat, la formation s'avère être un véritable levier de retour à l'emploi. Les demandeurs d'emploi montluçonnais sont une fois de plus fragilisés.

La précarité du bassin se traduit aussi par une mobilité plus restreinte des demandeurs d'emploi. En effet, seulement 34 % des demandeurs d'emploi du bassin de Montluçon se déclarent prêts à effectuer des déplacements domicile-travail supérieurs à 30 kilomètres (contre 46 % en moyenne régionale). Plus d'un demandeur d'emploi sur cinq n'a ni permis de conduire, ni moyen de locomotion : cette proportion est également supérieure à la moyenne régionale.

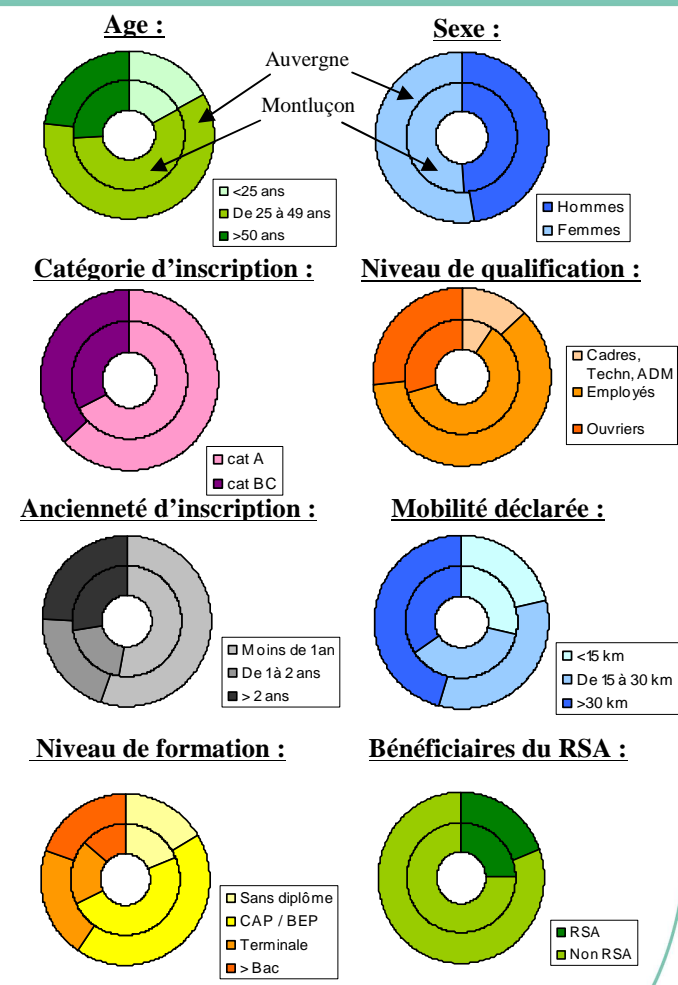
Des offres d'emploi dans le domaine de la restauration

En 2013, plus de 3 400 offres ont été déposées à Pôle emploi par les employeurs du bassin de Montluçon. Ce chiffre est en baisse de - 21,7 % par rapport à l'année précédente (contre - 16,2 % en Auvergne sur la même période).

Parmi elles, 45 % concernent un emploi durable (6 mois ou plus), 45 % un emploi temporaire (1 à 6 mois) et 10 % un emploi occasionnel (moins d'un mois). Cette répartition est quasi-identique à celle obtenue au niveau de la région Auvergne.

Parmi les dix métiers les plus recherchés par les employeurs du bassin au cours de l'année 2013, trois concernent le domaine de la restauration. Ce constat est aussi vrai pour l'ensemble de la région Auvergne.

Caractéristiques des demandeurs d'emploi du bassin de Montluçon (cat. ABC), et comparaison avec les moyennes régionales



Source : Pôle emploi (STMT – données brutes à fin décembre 2013)

Le premier métier recherché par les employeurs du bassin, métier intitulé « manutention manuelle de charges », ne concerne que des contrats courts (moins de six mois).

A l'inverse, le métier d'« éducation et surveillance au sein d'établissement d'enseignement » se caractérise dans 90 % des cas par des contrats durables. Cependant, trois offres sur quatre concernent des contrats aidés pour cette profession.

Parmi les trois métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi, seul celui de « vente en habillement et accessoires de la personne » ne figure pas dans le palmarès des métiers recherchés par les employeurs du bassin.

Les métiers les plus recherchés en 2013...

... par les demandeurs d'emploi du bassin

Métier	Nombre de demandes d'emploi en 2013*
Services domestiques	410
Vente en habillement et accessoires de la personne	330
Nettoyage de locaux	255
Mise en rayon libre-service	231
Assistance auprès d'enfants	219
Agent des services hospitaliers	213
Assistance auprès d'adultes	199
Secrétariat	173
Serveur en restauration	157
Manoeuvre du gros œuvre et des travaux publics	153

* nombre de demandeurs d'emploi inscrits en 2013 Source : Pôle emploi (STMT)

... par les employeurs du bassin

Métier	Nombre d'offres collectées en 2013
Manutention manuelle de charges	144
Employé polyvalent de restauration	144
Cuisinier	106
Nettoyage de locaux	102
Maintenance des bâtiments et des locaux	100
Serveur en restauration	74
Éducation et surveillance au sein d'étab. d'enseignement	68
Services domestiques	65
Accompagnement médico-social	64
Mise en rayon libre-service	64

Source : Pôle emploi (STMT)

Les actions mises en place dans le bassin de Montluçon

Pôle emploi est présent sur le bassin au travers de deux pôles emploi situés à Montluçon. L'agence « Montluçon Sud » implantée sur l'avenue du Général de Gaulle en périphérie du Centre historique a pour zone de compétence les 10 communes de l'agglomération Montluçonnaise (cf carte du bassin d'emploi en page 1). L'agence « Montluçon Nord » située au nord de la commune dans la ZAC Rive Gauche du Cher, a pour zone de compétence l'ensemble des autres communes du bassin.

Sur le bassin de Montluçon, 99 % des demandeurs d'emploi résident à moins de 30 minutes ou 30 kilomètres d'un lieu de délivrance de service Pôle emploi (agences pôle emploi ou permanences).

Les demandeurs d'emploi les plus éloignés résident dans le Pays de Tronçais ou la Région de Montmarault. Afin d'apporter un service de proximité aux demandeurs d'emploi à ces derniers, des permanences sont assurées dans six mairies du bassin d'emploi.

De même, un suivi des demandeurs d'emploi est réalisé par le biais de Point Visio Public (PVP) à destination des communes de Marcillat en Combrailles, Huriel et Montmarault.

« Favoriser la création / reprise d'entreprise »

Le bassin d'emploi de Montluçon recense un nombre important d'entreprises artisanales en recherche de repreneur.

En collaboration avec le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher qui a obtenu une subvention pour ce projet, une action a été mise en place afin de se rapprocher des petites entreprises et de développer leurs compétences pour répondre aux appels d'offres. Lors de ces contacts, le développeur côtoiera de futurs cédants.

Le principe de cette action consiste à positionner sous forme d'un stage terrain un demandeur d'emploi qui possède les compétences métiers du cédant et dont le projet serait l'installation pendant une durée de 4 à 5 mois.

Le demandeur d'emploi a ainsi l'avantage de connaître l'entreprise et la clientèle de celle-ci. Le cédant accompagne aussi le demandeur d'emploi dans la transmission d'un savoir faire et d'un savoir être.

Toujours dans le cadre de l'aide à la reprise ou à la création d'entreprise, trois forums ont été organisés au cours de l'année 2013. Le premier s'est déroulé le 13 mai à Huriel en partenariat avec les communautés de communes de Huriel et Val de Cher.

Le deuxième s'est tenu le 26 juin à Montmarault en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Montmarault et la mairie de Montmarault.

Le troisième a eu lieu le 21 novembre à Marcillat en partenariat avec la communauté de communes du pays de Marcillat en Combrailles.

Ces forums étaient composés d'une quarantaine de stands tenus par des professionnels de la formation, de la création / reprise d'entreprise, des employeurs locaux et des agences d'intérim.

Le nombre de visiteurs a oscillé entre 400 et 600. Des tables rondes étaient également organisées en parallèles de ces forums avec un thème incontournable sur la création/reprise d'entreprise.

Les pôles emploi de Montluçon organiseront en 2014, comme les années précédentes, de nombreux événements pour informer les demandeurs d'emploi ou favoriser les mises en relation avec les employeurs.

Notamment, en association avec la communauté de communes de Cérilly, un forum emploi-formation-crétion / reprise d'entreprise se déroulera le 26 juin 2014.



Deux agences pôle emploi accueillent les demandeurs d'emploi et les employeurs dans le bassin d'emploi de Montluçon

De même, en collaboration avec les communautés de communes d'Huriel et Val de Cher, une action commune à l'image des « 4 jours pour l'emploi » qui avaient été organisés au mois de mai 2013 devrait être organisée courant de l'année 2014.

Un projet de partenariat avec l'association Agir basée sur Montmarault est à l'étude afin de faciliter l'insertion de jeunes en difficulté pour trouver un premier emploi.

Un forum spécifique « aide à la personne » à destination des demandeurs d'emploi qui recherchent un emploi dans les services à la personne et à la collectivité sera organisé en 2014. Au cours de ce forum, les employeurs du secteur et les organismes de formation concernés seront présents.

Des ateliers décentralisés seront mis en place de manière à mieux faire connaître l'offre de services à distance de pôle emploi auprès des demandeurs d'emploi demeurant en zone rurale plus ou moins éloignée et confronté à une problématique de mobilité.

Enfin, dans le cadre de la semaine de l'industrie, une conférence se tiendra le jeudi 10 avril 2014 en collaboration avec la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) pour informer les très petites entreprises sur les aides existantes et d'accompagnement au recrutement. De plus, des ateliers à destination des demandeurs, ayant pour thème la mobilité professionnelle, seront organisés en collaboration avec le CIBC (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences) et le CIO (Centre d'Information et d'Orientation).



Définitions

- Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) :
- catégorie A : demandeurs d'emploi inscrits sans emploi
- catégorie B : demandeurs d'emploi inscrits en activité réduite courte*
- catégorie C : demandeurs d'emploi inscrits en activité réduite longue**
- catégorie D : demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles
- catégorie E : personnes en activité cherchant un autre emploi

* : activité n'excédant pas 78 heures au cours du mois

** : activité supérieure à 78 heures au cours du mois

Sources :

Pour plus d'informations sur les sources, consultez l'Observatoire de l'emploi en Auvergne, www.observatoire-emploi-auvergne.fr, onglet « Sources ».

Directeur de la publication :
Frédéric DANEL

Rédaction - Conception - Réalisation :
Unité statistiques, études et évaluations

Contact :
www.observatoire-emploi-auvergne.fr
rubrique "contactez-nous"

La reproduction des renseignements contenus dans ce document est autorisée, sous réserve d'en mentionner la source, à savoir (sauf mention contraire) :
Pôle emploi Auvergne.

